

Rivals (Claude) *Le Moulin à vent et le meunier dans société traditionnelle française*

Jean-Claude Schmitt

http://www.persee.fr/doc/assr_0335-5985_1978_num_45_2_2153_t1_0296_0000_4

Le Moulin à vent et le meunier dans la société traditionnelle française. Paris, Ed. Serg, 1976, 335 p. (293 ill.).

A tous égards, ce livre est un chef-d'œuvre : parce qu'il présente une monographie parfaite et complète sur le moulin à vent mis en situation dans son milieu et son histoire ; c'est un magnifique exemple d'étude dans la longue durée, qui pour une fois parvient à saisir un phénomène dans la totalité de son histoire, de l'An Mil où le moulin à vent naît, à nos jours où il achève de disparaître ; c'est aussi une parfaite synthèse de tous les aspects technologiques, sociaux, idéologiques du problème. Ce livre est enfin un chef-d'œuvre parce qu'il est beau : grâce aux merveilleuses photographies prises par l'auteur le plus souvent, et aussi grâce aux schémas, aux dessins, aux croquis, qui ont une valeur pédagogique certaine.

Deux parties du livre emportent la conviction sans la moindre réticence, ou peu s'en faut : l'analyse de la diversité régionale du moulin à vent en France, et la présentation de l'évolution historique. L'A. n'ignore rien du moulin sur pivot des plaines septentrionales, du moulin-tour du Midi, du « petit pied » granitique de Bretagne, du moulin-cavier d'Anjou, où un lourd bastion de pierre cache aux regards le repaire-labyrinthe du meunier... A chaque fois, le moulin est replacé dans son paysage, dans les structures sociales du « pays » et le type d'économie dont il est l'un des maillons essentiels. Tous ces moulins ont une histoire, que le médiéviste, depuis Marc Bloch pensait bien connaître, mais sur laquelle C. Rivals apporte des renseignements nouveaux et de fécondes hypothèses. Aux XI^e-XII^e siècles se diffuse, on le sait, le moulin à eau, connu, mais peu répandu, dans l'Antiquité. Il aura fallu le grand essor de l'économie et du peuplement, après l'An Mil, pour permettre la multiplication des moulins à eau et l'invention du moulin à vent. Voilà balayée l'hypothèse de l'influence orientale ! Certes, l'Iran connaît alors, et aujourd'hui encore, un moulin à vent horizontal, adapté au grand vent brûlant des plaines intérieures : « moulins de la terre et du vent ». L'A. montre qu'ils ne peuvent en aucun cas être à l'origine des moulins occidentaux : « moulins des eaux et des vents », aux ailes verticales, orientables (le moulin doit toujours faire face au vent dominant), et dont la surface entoillée peut être augmentée ou réduite selon la force des vents. Technique de

marins paysans, qui naît en Normandie (et l'A. compare les ailes du moulin aux toiles carrées des navires normands) et en Provence. Ce moulin est un produit de la mer et de la terre, et aussi des marges de la société : c'est aux petits chevaliers qui cherchent à secouer le joug de l'aristocratie, c'est aux jeunes des communautés rurales naissantes, que l'A. prête l'esprit d'invention nécessaire à l'apparition du moulin à vent occidental. Brillante et ingénieuse hypothèse, qui rejoint les travaux de Georges Duby ou d'Erich Köhler sur le rôle des jeunes *milites* dans la promotion de nouveaux modèles culturels et de la littérature en langue vulgaire. Dans l'énumération des « banalités », le vent à l'inverse des eaux ou des forêts n'avait pas été prévu : dans cette fissure du droit, que les puissants vont s'empresse de combler, existait une possibilité de « libre entreprise » que les éléments dynamiques de la société rurale ont tenté d'utiliser. Le moulin est, à sa naissance, en marge, il se crée *contre* le « mode de production féodal », que l'A. assimile (un peu rapidement ? On y reviendra) à l'exercice des banalités. L'hypothèse est très séduisante. Mais prenons garde de ne pas confondre « origines » et « genèse » : s'il est possible que l'invention du moulin à vent ne soit pas due aux pouvoirs dominants, ces derniers n'ont pas tardé à adapter le droit à la technologie nouvelle et à ses possibilités inédites de profit. Ce sont bien les seigneurs qui ont assuré le succès des moulins à vent. Mais les débuts de cette histoire n'intéressent pas seuls l'A. : il faut lire en particulier ce qu'il écrit des perfectionnements ultimes et d'abord surprenants du moulin à vent au XIX^e siècle, alors qu'il est déjà condamné : ailes « Berton » à plaquettes de bois, moulinet d'orientation automatique à l'arrière, qui viennent accroître la productivité de cette machine alors que sévit l'exode rural et la concurrence des moulins à vapeur. Promesses vite étouffées d'un progrès propre et économique dont on comprend mieux aujourd'hui l'aberrant sacrifice...

Cette monographie est aussi l'occasion pour l'A. de réfléchir sur la méthode et les concepts de ce qu'il nomme « ethnosociologie », en récusant les étiquettes trop étroites de « sociologie » (peu armée pour l'étude des « sociétés traditionnelles ») et d'« ethnologie » (puisqu'il tire profit de l'avance conceptuelle de la sociologie). Le mot rend mal compte encore de la dimension historique de sa démarche : je parlerais plus volontiers d'« anthropologie historique ». Quoi qu'il en soit, sa méthode s'appuie aussi sur une réflexion théorique, d'inspiration ouvertement marxiste, sur le type de société dont le moulin à vent qu'il décrit est comme le « symbole vivant ». Avec une clarté dont il faut le louer et qui est d'un grand profit à l'heure où ses recherches convergent avec d'autres tentatives, il se prononce pour l'expression « société traditionnelle », qu'il définit ainsi : « l'ensemble des groupes sociaux caractérisés par leur rapport fondamental à la terre, par leur situation économiquement dominée, par une technologie consistant en un mécanisme élémentaire complexe, et par des productions culturelles généralement en rapport avec les pratiques du travail » (p. 326). Et sur l'échelle de fonctionnement du système, il ajoute cette précision que je crois capitale. « Ainsi, la société traditionnelle, à son apogée comme à son agonie, nous apparaît-elle comme le système économique et social, technique et culturel, formé de microcosmes à l'échelle de la commune, du village ou du bourg ancien, dont l'image typique est constituée par l'univers du moulin » (p. 329).

Ces définitions emportent mon adhésion. De même, je trouve très remarquable la manière dont l'A. présente la situation ambiguë de la « culture » (au sens anthropologique le plus plein du terme) traditionnelle au sein des rapports sociaux : cette situation, et notamment celle du meunier, n'est pas seulement *dominée*. En revanche, la réflexion de l'A. sur le mode de production féodal me paraît plus sujette à caution : parce qu'il en donne une définition trop étroite, en l'assimilant à l'exercice de droits de banalités, l'A. est obligé de concevoir des « modes de production mineurs », « bourgeois » et « de petits propriétaires paysans », dont le meunier notamment est un représentant, et qui sont appelés à se développer « à l'extinction des banalités ». La multiplication des modes de production et le recours à une cohabitation de plusieurs d'entre eux dans une même société au même moment m'apparaissent comme des facilités bien dangereuses de l'analyse. Il est plus fécond d'accepter la réalité contradic-

toire de tout mode de production, car c'est là que repose la clef de son fonctionnement. Il est vrai que l'expression « mode de production féodal » est bien mal choisie, mais ce n'est pas une raison pour limiter son acceptation : elle garde sa valeur pour l'analyse de la société occidentale, dans toute sa durée du XI^e au XVIII^e siècle, et dans toute la complexité de ses contradictions internes, dans lesquelles le meunier occupe en effet une place centrale.

Quant aux aspects idéologiques, en attendant la thèse d'ensemble que promet l'A., on se reportera à l'analyse du *Conte de l'Intendant* de Chaucer, et des figures du meunier et du moulin dans cette œuvre, donnée par Cl. Rivals dans un cahier dactylographié publié en 1975-76 par l'Institut des Sciences Sociales, Section de Sociologie, de l'Université de Toulouse-Le Mirail.

Jean-Claude Schmitt.